

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 3 octobre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DU 163 Classification des nouvelles voies au titre des droits de voirie (11e).

Mme Olivia POLSKI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales en sa partie législative et notamment les articles L. 2213-6 et L. 2331-4 ;

Vu l'article L. 113-2 du code de la voirie routière ;

Vu la délibération D-1085, en date du 7 juillet 1986 ;

Vu la délibération D-422, en date du 21 mars 1988 ;

Vu la délibération D-673, en date du 30 mai 1988 ;

Vu la délibération D-46, en date du 30 janvier 1989 ;

Vu la délibération D-1099, en date du 26 septembre 1994 ;

Vu la délibération D-1526, en date du 20 novembre 1995 ;

Vu la délibération D-1917, en date du 16 décembre 1996 ;

Vu la délibération DFAE-48, en date du 23 juin 1997 ;

Vu la délibération DFAE-01, en date des 23 et 24 octobre 2000 ;

Vu la délibération 2003-DFAE-315, en date du 24 mars 2003 ;

Vu la délibération 2003-DU-196, en date des 24 et 25 novembre 2003 ;

Vu la délibération 2005-DU-159, en date des 17 et 18 octobre 2005 ;

Vu la délibération 2011-DU-29 en date des 28, 29 et 30 mars 2011 ;

Considérant qu'il convient d'affecter un classement au titre des droits de voirie pour les voies du 11e arrondissement incorporées dans le domaine public de voirie ou ayant fait l'objet, à domanialité publique inchangée, d'une nouvelle dénomination ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose la mise à jour du classement des voies publiques servant de calcul aux droits de voirie ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 12 septembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Madame Olivia POLSKI, au nom de la 1re commission,

Délibère :

Article 1 : A compter de la date d'effet de la présente délibération, le classement des voies publiques servant de calcul aux droits de voirie est mis à jour ou modifié conformément au tableau ci-après.

code voie	quartier	Nom	Débouche/Arrive	proposition de catégorie
0377	41	esplanade André Tollet	Située en partie centrale de la place de la République	2
2563	41	place Darno Maffini	Située à l'intersection des boulevards Richard Lenoir, Jules Ferry et de l'avenue de la République.	3
9393	41	rue Toussaint Louverture	Commence au numéro 140, boulevard Richard Lenoir et au numéro 2, boulevard Jules Ferry et finit au numéro 83, rue de la Folie-Méricourt.	4
2250	42	terrasse du Commandant Jacques Blasquez	Située en partie de la place de la République, au droit du numéro 10	2
4992	42	jardin Jane Avril	Située sur l'espace végétalisé du terre-plein central du boulevard de Ménilmontant, au droit des numéros 129 à 137 et 140 à 148	3
4983	42	place Jean Ferrat	Située à l'intersection du boulevard de Ménilmontant, boulevard de Belleville, rue de Ménilmontant et rue Oberkampf	3
7107	42	allée Pauline Léon	Allée piétonne située sur le terre-plein central du boulevard Richard Lenoir, commençant au droit de la rue Pelée et de la rue Moufle et finissant au droit de la rue Saint-Sébastien	4
8280	43	esplanade Roger Joseph Bosovich	Située sur le terre-plein central du boulevard Richard Lenoir, compris entre la place de la Bastille et la rue Duval.	3
4583	43	place Hubertine Auclert	Située à l'intersection de la cité Industrielle et de la rue Camille Desmoulins.	4
7364	43	allée Pierre Bérégovoy	Commence rue de Charonne et finit avenue Philippe Auguste	3

2073	43	promenade Claire Lacombe	Terre-plein central du boulevard Richard Lenoir, au droit de la rue Pasteur Wagner et de la rue Sedaine et finissant au droit de la rue Saint-Sabin	4
5335	43	rue La Vacquerie	Commence au numéro 3, rue de la Folie-Regnault et finit au numéro 164bis, rue de la Roquette	4

code voie	quartier	Nom	Débouche/Arrive	proposition de catégorie
8060	43	passage Rauch	Commence au numéro 8, passage Charles Dallery et finit au numéro 9, rue Basfroi	4
8150	44	esplanade Renée Lebas	Comme au numéro 25, rue Saint-Bernard et au numéro 14, rue Charrière et finit au numéro 30, rue de la Forge Royale	4
0277	44	Cité de l'Ameublement	Commence au numéro 29, rue de Montreuil et finit rue Cesselin	4
4609	44	rue des Immeubles Industriels	Commence au numéro 307, rue du Faubourg Saint-Antoine et finit au numéro 262, boulevard Voltaire	4

Article 2 : La recette globale à escompter sera constatée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris.

Article 3 : M. le Secrétaire Général de la Ville de Paris et M. le Directeur de l'Urbanisme sont chargés de l'application de la présente délibération.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO